



Forum des Mouvements de l'Eau

2e Appel du Forum des Mouvements de l'Eau

En juillet 2024, au village de l'eau organisé à Melle dans le Poitou, la Coordination Eau Bien Commun France et Eau Secours 31 (Haute-Garonne) ont lancé un appel à la création d'un Forum des Mouvements de l'Eau, dans l'objectif de donner plus de **visibilité** et de **cohérence** aux mobilisations de terrain.

Le premier Forum s'est tenu à l'Hôtel de Ville de Paris les 24 et 25 mai 2025. Il a réuni une **quarantaine d'organisations** de toutes tailles, a créé un espace d'échange d'expériences et de débats autour des questions de l'eau, et a réussi ainsi à coordonner des mouvements très divers dans une dynamique collective.

Le deuxième Forum se tiendra les **10 et 11 octobre 2026** à **Toulouse** dans les locaux du Conseil Départemental de Haute-Garonne.



Les constats

L'aggravation des **atteintes à l'eau** – pollutions, disponibilité, perte de biodiversité... – nous conforte dans la nécessité de continuer à élargir cette démarche pour mettre celle-ci **au centre du débat politique**, faire en sorte que les mouvements de l'eau acquièrent plus de force pour agir face à la lenteur ou l'inaction, voire aux reculs, des pouvoirs publics.

La contamination des terres agricoles par des déchets industriels, le saccage de zones entières par l'exploitation de mines et de métaux rares, l'utilisation des pesticides et des retenues d'eau (mégabassines, retenues collinaires...) par l'agriculture intensive, l'artificialisation à grande échelle des sols, les épisodes d'inondations ou d'incendies toujours plus violents chaque année, les scandales des multinationales des eaux en bouteille (Nestlé, Coca-Cola, Danone, PepsiCo...), l'explosion des projets de construction de data centers sur tout le territoire, les forages pétroliers en Ile-de-France, ou l'organisation des JO d'hiver 2030 dans les Alpes françaises, sont autant de pratiques et de phénomènes qui **mettent en péril l'environnement et la santé humaine, et qui appellent à la mobilisation citoyenne et à une plus grande coordination de nos mouvements**.

Le **changement climatique** et **l'effondrement de la biodiversité** ont et auront des conséquences lourdes et directes sur la quantité et qualité d'eau disponible dans les nappes, les cours d'eau et au robinet. Ces deux catastrophes sont causées par le productivisme, l'accumulation financière et l'exploitation effrénée de « ressources » que beaucoup croyaient naturelles, infinies, gratuites et renouvelables. L'eau a la particularité d'être **indispensable à toute vie**. Elle subit **l'accaparement par des intérêts privés** depuis la nappe jusqu'à la mer. Les multinationales de l'eau, l'agro-business, les industriels des eaux et sodas en bouteille et des sociétés financières privatisent (au sens propre ou figuré) la ressource, au détriment des habitants et de la vie. L'eau est avant tout un **commun**. Défendre le droit à l'eau et parler de « communs », c'est sortir de sa captation par les logiques marchandes.

Le mouvement

De multiples mouvements et mobilisations citoyennes pour préserver **l'eau** (accessibilité, qualité et statut en tant que commun), **le vivant, les écosystèmes** et la viabilité de la planète pour **l'humain**, ont prospéré depuis plus de 30 ans, et particulièrement ces dernières années. Les causes visées sont multiples, de même que les réalités, projets et acteurs dénoncés :

- Pour la protection des **nappes**, des **zones humides**, du **cours naturel de l'eau** et des **écosystèmes** et à ce titre, dénonciation des :
 - **mégabassines** et retenues collinaires, industries des **eaux en bouteille**

qui exploitent et assèchent les nappes, productions de **neige artificielle**, **gravières alluvionnaires**, et autres grands projets qui endommagent et/ou polluent les nappes et zones humides,

- **barrages illégaux** au profit de l'agriculture industrielle, et **barrages hydro-électriques** qui détruisent le cours naturel de l'eau et les écosystèmes,
- consommations gigantesques en eau des **centrales nucléaires**, **usines** de haute technologie et **datacenters**,
- **pollutions des rivières** par les rejets des méthaniseurs, les rejets industriels et les pesticides et pollutions des eaux et des sols aux **PFAS**,
- **fuites en avant technologiques** onéreuses et délétères, comme celles promouvant l'osmose inverse basse pression,
- Pour la **gestion publique de l'eau**, la gratuité des premiers mètres cubes et la tarification progressive et à ce titre, dénonciation des gestions par **Veolia et Suez** et des mairies complices des intérêts privés.
- Pour la réouverture des **bains publics** et l'installation ou le retour des **fontaines et toilettes publiques**,
- Pour une eau potable au robinet aux **Antilles** et à la **Réunion**, et disposer d'un raccordement au réseau à **Mayotte** et en **Guyane**, et pour le raccordement des **camps de réfugiés** et des **bidonvilles** à l'eau potable et à l'assainissement,
- Pour les projets culturels et juridiques pour reconnaître aux **fleuves des droits**.
- Pour la collecte et l'utilisation de **l'eau de pluie**, et plus généralement la restauration **des petits cycles de l'eau** (cycles locaux),
- Et pour toute **action citoyenne** et **recours juridique** utile pour faire valoir toutes ces revendications.

Nos mobilisations qui concernent, une fois rassemblées, **l'ensemble du cycle de l'eau**, témoignent de l'importance de la question de l'eau pour la société française, pour l'humanité et tout le vivant. Toutes, à des échelles et des niveaux différents, portent une opposition au système économique actuel et défendent les principes de droit à l'eau et des communs.

Nos mouvements ont des **modes d'action multiples et complémentaires** : manifestations, plaidoyer, interpellation des pouvoirs publics, désobéissance civile, sollicitation des élus, expertise environnementale, réunions publiques, relevés scientifiques, recours juridiques, participation aux instances de gestion de l'eau, campagnes de mobilisation etc. Cependant, le constat est que **l'implication des pouvoirs publics** est essentielle pour que les actions et revendications s'intègrent durablement.

Ces mobilisations citoyennes, initiées par nos mouvements dans leur diversité,

œuvrent pour la **dignité humaine, les droits humains, les droits de la nature** et pour **préserver l'habitabilité** de la Terre pour les êtres vivants. Ces mobilisations sont autant sociales que écologiques, autant politiques que culturelles. Locales le plus souvent, elles ont souvent une résonance nationale et internationale, parce que les mêmes intérêts privés procèdent de manière identique aux quatre coins du pays et du monde.

Pour autant, il est encore nécessaire **d'améliorer l'action concertée** entre nos associations, collectifs, syndicats et autres regroupements ou structures. Il est possible de faire que nos revendications, nos modes d'action, nos mots d'ordre englobent mieux **l'ensemble du cycle de l'eau** ; de mieux **faire le lien** entre les enjeux sociaux et écologiques, entre la rivière et l'eau potable, entre l'assainissement et le fleuve, entre l'amont et l'aval ; et de mieux **pointer** la convergence objective de différents secteurs industriels poussant à une logique techno-solutionniste qui ne change pas le modèle, que ce soit avec les méga-bassines, les neiges artificielles, les usines de traitement ou la réutilisation des eaux usées. Les pouvoirs publics, les partis politiques, les élus et les médias nous sollicitent ou nous invitent en ordre dispersé. Rares sont ceux qui parviennent à une **cohérence d'ensemble**. Permettre aux citoyens de mieux comprendre les enjeux de l'eau et donc de se mobiliser est essentiel. L'urgence climatique et écologique nous l'impose.

Les objectifs

Il est indispensable d'améliorer notre niveau de **coordination** et de **connaissance mutuelle**. Nous venons de milieux engagés différents et n'avons pas toujours les mêmes cultures associatives, syndicales et partisans. Nous ne sommes pas implantés dans les mêmes territoires : certains sont plus urbains, d'autres plus ruraux. Souvent nous ne dépassons pas la barrière historique entre petit et grand cycle, que nous avons nous-mêmes intégrée dans nos schémas de pensée. En d'autres termes, il est nécessaire de renforcer en France et au-delà **une représentation coordonnée du mouvement social de l'eau**.

Les signataires du Forum des Mouvements de l'Eau estiment que la montée de la question de l'eau parmi les priorités de **l'agenda politique** du pays est une opportunité. Elle nous oblige à mieux nous connaître, à partager nos expériences, à échanger et apprendre de nos défaites et de nos victoires. Elle nous oblige à montrer un **front uni** – dans la diversité des formes, des modes d'action et d'organisation – pour s'opposer et résister aux atteintes toujours plus nombreuses aux libertés associatives. Elle nous oblige à porter un socle de **messages communs** qui font consensus, dans le respect et la confiance dans l'expertise de chacune de nos organisations. Elle nous oblige enfin à coordonner, partager et inventer une **synergie et hybridation** de nos actions locales, nationales et globales.

Le **Forum des Mouvements de l'Eau** est ouvert à toutes les associations, organisations, collectifs, chercheuses et chercheurs, institutions publiques engagées... et à toutes celles et tous ceux qui, au niveau tant local que national, se mobilisent pour préserver les milieux naturels et l'eau comme un **commun**, élaborent des **propositions concrètes** et souhaitent partager leurs expériences. Ces deux jours de discussion seront un moment fort d'échanges, de convivialité et l'occasion de nous faire mieux entendre en parlant d'**une même voix**.

Rédigé par le Comité de liaison du Forum et validé le 25 mars 2026.

Les signataires de ce 2e Appel 2026 :



ASSEMBLEE POUR L'EAU D'OCCITANIE

(+ de partenaires à venir....)

Pour mémoire les signataires de l'appel 2025 :



Liste des citoyen.ne.s, particuliers, engagées :

Camille Chu Van, étudiante en Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) en EDD (Education au développement durable), UPEC (Université Paris-Est-Créteil).